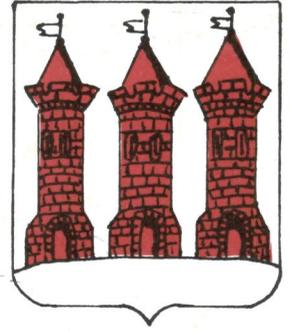




Petite Chronique du Temps Passé



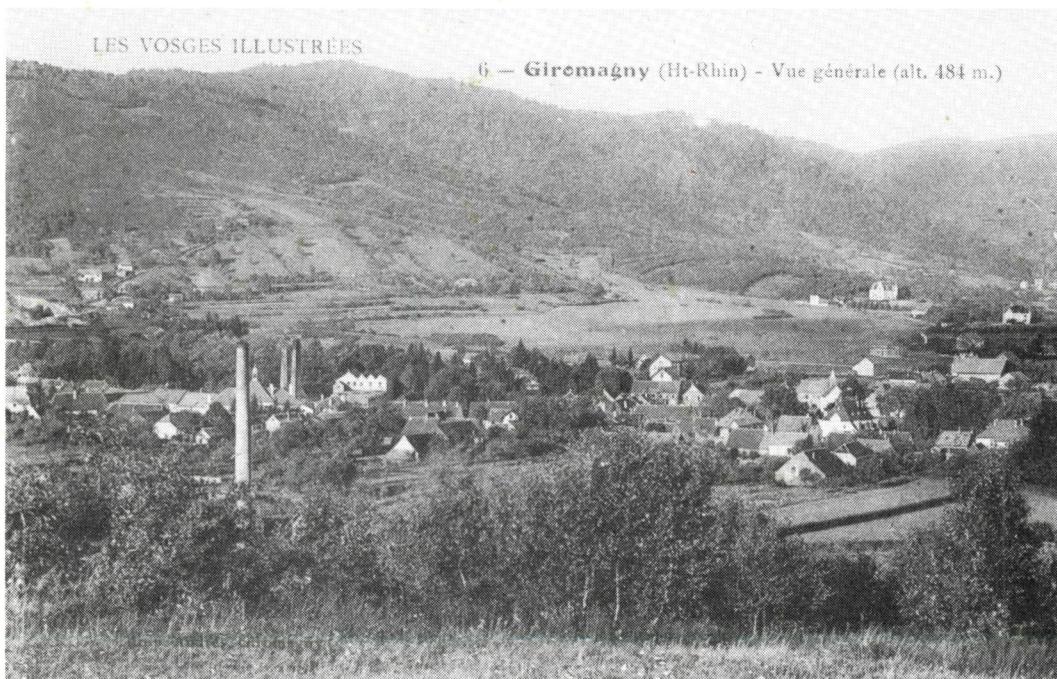
“Notes Historiques, Inédites et Illustrées sur Giromagny et les Vosges en 1928”

Dans la seconde partie de ma dernière «PETITE CHRONIQUE» trimestrielle, j'ai évoqué le «TEMPS PASSÉ», relativement proche et déjà si lointain, des années d'une jeunesse estudiantine enthousiaste, au lendemain de la première guerre mondiale.

L'E.N. d'instituteurs de Belfort ne tardait pas alors à être transférée à Vesoul, cependant que s'estompait lentement le visage de ses directeurs, professeurs et normaliens disparus plus ou moins prématurément. Or, le hasard — ou le destin — m'offrit de «recueillir» le précieux manuscrit des «Notes historiques», rédigé et illustré durant les vacances scolaires de 1928, par un jeune camarade emporté tragiquement au début d'une carrière enseignante prometteuse.

Aussi, est-ce un pieux hommage que j'ai le devoir de rendre à son souvenir, en publiant quelques passages de la remarquable étude illustrée (175 pages) qu'il consacra, il y a 56 ans, à son cher GIROMAGNY, qu'il ne devait plus revoir, jamais.

Voici donc, tels extraits inédits, mis en forme et en page pour la nécessité de l'impression, du «mémoire» que nous légua feu notre regretté collègue.



Remarquons que la légende de cette Vue panoramique de GIROMAGNY en 1928, indique encore : Ht-Rhin, alors que le Tre de Belfort avait été créé le 18 Mai 1871 par un vote de l'Assemblée Nationale (433 voix contre 98).

P é r é n n i t é d e s
c o u t u m e s !

Cependant que se poursuit du paysage, l'évolution sempiternelle.

FRAGMENTS D'HISTOIRE

Dès la première ligne de sa préface, il précise : «A vrai dire, Giromagny n'a pas une histoire, mais seulement des **fragments d'histoire**... Les archives de la Mairie ayant brûlé à deux reprises, le plus vieux papier existant encore, date du **27 avril 1599**... Depuis cette époque jusqu'à 1805, peu de documents subsistent. Bien qu'inconnue, l'origine de Giromagny, très ancienne, remonte vraisemblablement au XII^e siècle. La première mention remonte au **26 août 1347**, lors du partage des biens de Jeanne de Montbéliard, épouse du dernier comte de Ferrette. **GYRAMEIGNI** échoit à Jeanne de Ferrette, épouse d'Albert le Sage, duc d'Autriche... La tradition rapporte que le village de **Lepuix**, cité dans l'acte de partage précité, doit son origine à des migrations d'ouvriers mineurs venus de Germanie pour extraire de l'or, de l'argent, du cuivre et du plomb de la terre. Les noms de familles germaniques existent encore tels

L'empereur Ferdinand second y nomma un curé et le premier duc de Mazarin y établit des religieux du Tiers Ordre de St François de Picpus qui jouissent de la cure comme annexe. Ils touchent un principal de 60 sacs, par moitié épeautre et avoine, la dîme de Novillard et 440 livres d'argent que leur donne le seigneur. Celui-ci reçoit les 2/3 de la dîme et le curé de Rougegoutte l'autre tiers...

En 1661, à la mort du ministre-cardinal, le duc de la Meilleraye devient, par héritage, seigneur haut-justicier et comte de Belfort... Giromagny, ancienne capitale du Haut-Rosemont, constitue alors un bailliage important composé de plus de vingt communes : Anjoutey, Argiésans, Auxelles-Haut, Banvillars, Bourg, Chaux, Eloye, Etueffont-Haut, Etueffont-Bas, Evette, Giromagny, Lachapelle-sous-Chaux, Lamadeleine, Lepuix, Meroux, Petit-Magny, Riermamagny, Urcerey, Valdoie, Vézelois, Vescemont et Riervescemont... Auxelles-Bas appartenait au seigneur de Ferrette cependant que Grosamagny et Rougegoutte

Giromagny, actuel chef-lieu de canton «encastéré» dans la montagne, portait autrefois, le titre de bourg, siège d'un bailliage royal où se plaidaient toutes causes civiles et criminelles. Le dernier Bailli fut M. Noblat et le dernier procureur fiscal M. Rosely. Ils habitèrent en la Maison du Roi (dite de Mazarin) appartenant aujourd'hui (1928) à M. Emile Lardier, maire de la commune.



45 — Giromagny (Ht-Rhin) - Maison Mazarin

les Wimmer, Steinack, Raphenne, Rorbach, Baumann, Franckhauser... Le Manuscrit de BERMONT (18^e siècle) confirme : Giromagny est un **gros lieu** qui s'est formé à la faveur des mines qui se trouvent sur son territoire et ceux du Puix et d'Auxelles-Haut. Il y a marché chaque samedi et quatre foires par an... On y compte 220 feux, 21 laboureurs et voituriers des mines, cent nonante quatre pionniers compris ; 24 veuves, 4 filles tenant ménages, onze mineurs et 4 fondeurs. Les prés sont bons et fertiles. Les champs arides ne sont semés que par canton, de dix en dix ans, en seigle, sarrasin et pommes de terre. 240 fauchées de prés, 600 journaux de champs composent le finage, il n'y a point de bois que ceux du seigneur de la montagne qui donne le bois aux habitants... Le pâturage, très abondant et très étendu, est commun entre toutes les localités du Haut-Rosemont. Les habitants font commerce de sel. Le seigneur possède des moulins du fief, relevant du roi... L'église paroissiale était originellement la chapelle des mineurs sous l'invocation de St Jean-Baptiste. Erigée en paroisse en 1470, pour Giromagny et Auxelles-Haut.

dépendaient du comte de Roppe... En 1679, on note à la seigneurie du Rosemont, le sieur Jacques Dupin, notaire et prévôt des mines, l'honorable Nicolas Viellard, ancêtre de MM. Viellard des fonderies de Morvillars et Adam Cuenin, tabellion à Belfort...

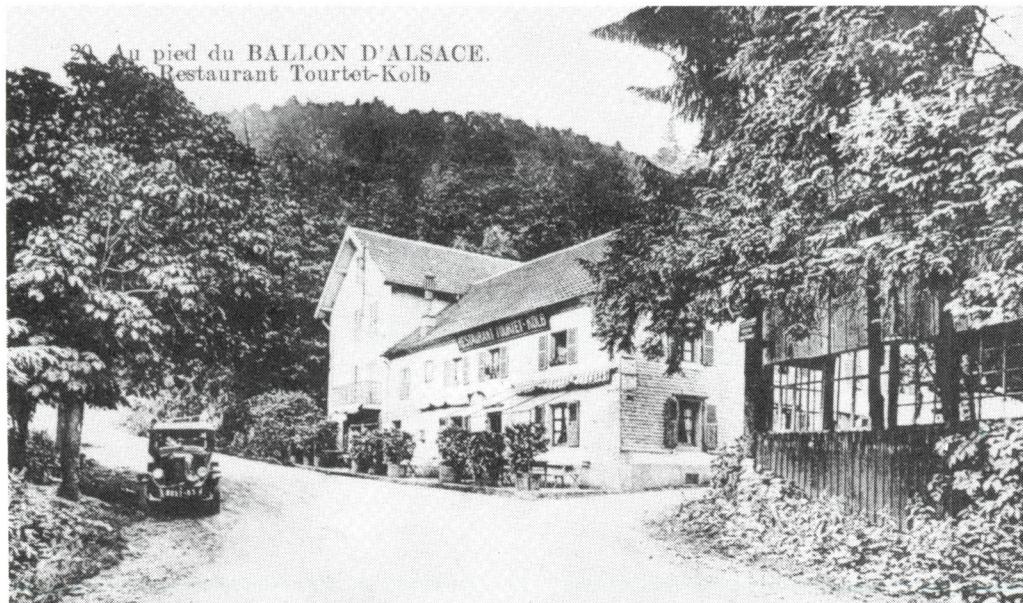
Ainsi, jusqu'à la Révolution, le pays fut aux mains des Mazarin, lesquels habitaient la Maison du ROI connue maintenant sous le nom de **Maison Mazarin**.

Ayant précisé ces quelques «fragments d'histoire» locale, notre jeune narrateur détaille alors longuement les divers aspects de la vie quotidienne de Giromagny, dans une vingtaine de chapitres, dont chacun mériterait d'être exposé dans le menu. Nous avons choisi, pour pallier cette impossibilité, de réduire le texte pour en illustrer plus abondamment les «vues» particulièrement éloquentes.

LA ROUTE DU BALLON D'ALSACE

«Exécutée sous le gouvernement de Louis XV, cette route admirablement tracée dans la gorge du Ballon, gravit en douze km de côtes, le sommet du col à 1.122 m d'altitude. Son tracé fut réalisé par l'ingénieur Clinchamp, accompagné du maire du Puix (1) vers les années 1740 à 1745. Conduit d'abord dans le massif rocheux, au-dessus du Saut de la Truite, il reconnut l'impossibilité d'y tracer la route prévue. Il tira alors un couteau de sa poche et le montrant aux personnes qui l'entouraient, leur dit : «Il en est de la route que vous sollicitez, comme de mon couteau ; si je l'ouvre, elle se fera, si je le ferme, elle ne se fera pas. Or, s'il n'y a pas un autre lieu pour l'établir, vous n'aurez pas de route». Conduit dans la montagne, à droite, là il changea d'avis, la route fut tracée et réalisée. Les travaux durèrent quelque vingt ans. Au début, la chaussée n'avait que la moitié de sa largeur d'aujourd'hui. L'Etat n'a contribué à son établissement que pour les travaux d'art, le reste ou surplus, a été fait par corvées. Tous les habitants du Rosemont, ceux du Comté de Belfort dans une circonférence assez étendue, ont été appelés à y travailler par tâches, avec la faculté de les faire exécuter par d'autres travailleurs, mais toujours sous la surveillance et la direction des agents des Ponts-et-Chaussées. Les Intendants d'Alsace venaient quelquefois visiter les travaux où on les recevait toujours avec honneur et souvent par des spectacles aussi inattendus que grandioses. Les mineurs, pour briser les rochers, préparaient et chargeaient force fourneaux de mines auxquels on mettait successivement le feu en présence des personnages invités. Les détonations, mille fois répétées par les échos de la montagne, se succédaient sans interruption cependant que les roches brisées sautaient, volaient, retombaient avec fracas, produisant des effets féériques impossibles à décrire.

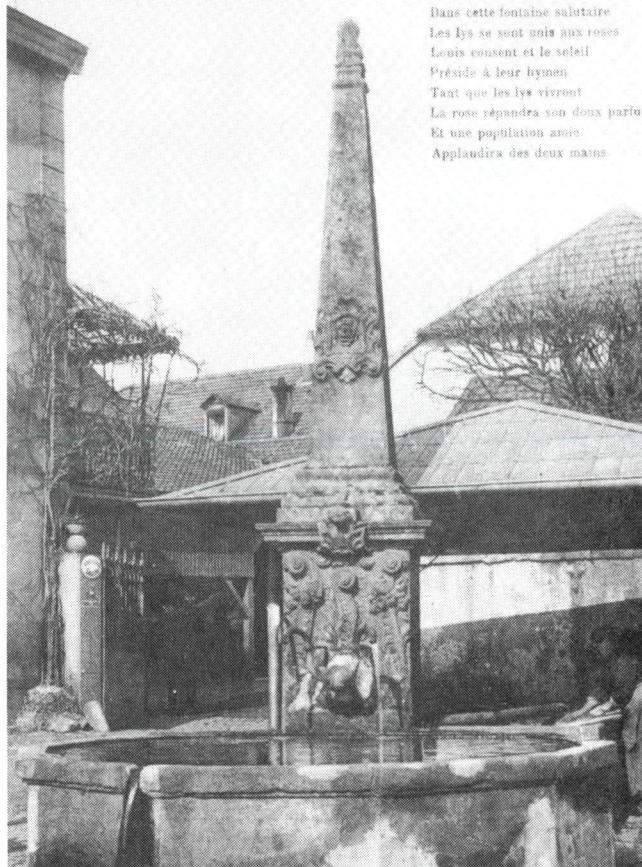
De Giromagny à Lepuix, la route traverse trois fois la rivière. A la sortie du 3^e pont, à gauche, se trouve une maison maintenant occupée par des ouvriers qui, anciennement, était le bureau des Péages entre la province d'Alsace et celle de Lorraine. En passant, je signale les



(1) Un des ancêtres de feu M. Arsène Zeller, ancien directeur d'école, grand-père de son grand-oncle. Il se nommait Claude Jean-Jacques Simon.

LES VOSGES ILLUSTRÉES

Giromagny (Ht-Rhin) - Fontaine Louis XV



Dans cette fontaine salubre
Les lys se sont unis aux roses
Louis consent et le soleil
Préside à leur hymen
Tant que les lys vivront
La rose répandra son doux parfum
Et une population amie
Applaudira des deux mains

FONTAINE DES ROSES. 1747-1750

pour rappeler le mariage du Dauphin, fils de Louis XV, avec Marie-Josèphe de Saxe.

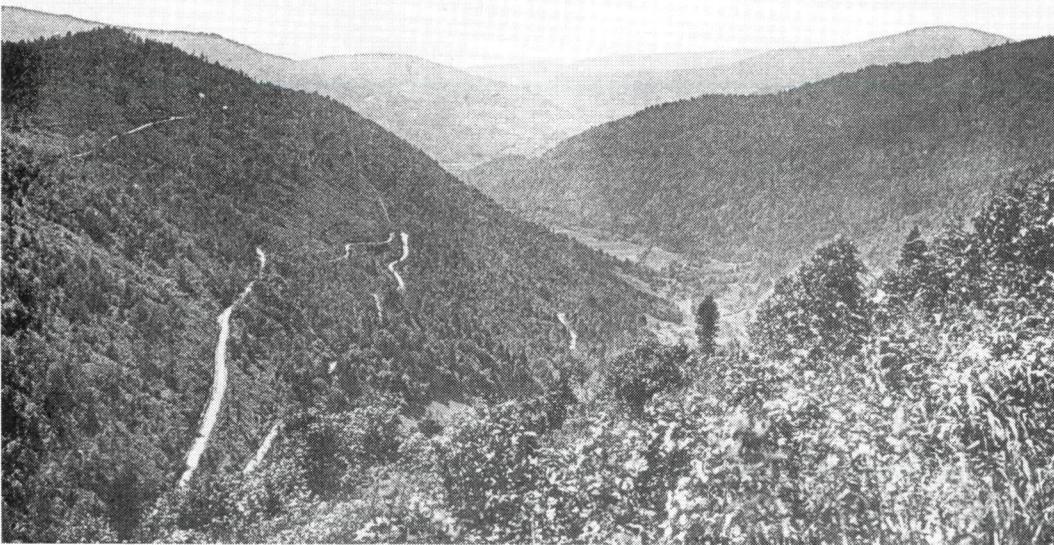
Elle marque également le début des travaux de construction de la Route du Ballon.

«In salubris Rosa nupserunt
Lilia fonte
Annuit huic, Lodox praeside
luce toro
Lilia dum vivent, gratum
diffundet odorem,
Rosa et gens alacrit plaudet
amica manu».

«DANS CETTE FONTAINE
SALUTAIRE
LES LYS SE SONT UNIS AUX
ROSES ;
LOUIS CONSENT ET LE
SOLEIL
PRESIDE A LEUR HYMEN.
TANT QUE LES LYS
VIVRONT,
LA ROSE REPANDRA SON
DOUX PARFUM,
ET UNE POPULATION AMIE
APPLAUDIRA DES DEUX
MAINS».

► On y loge toujours à pied, à cheval et en voiture, au terme d'un réconfortant repas.

7. BALLON d'ALSACE. - Route du Ballon et Trouée de Belfort



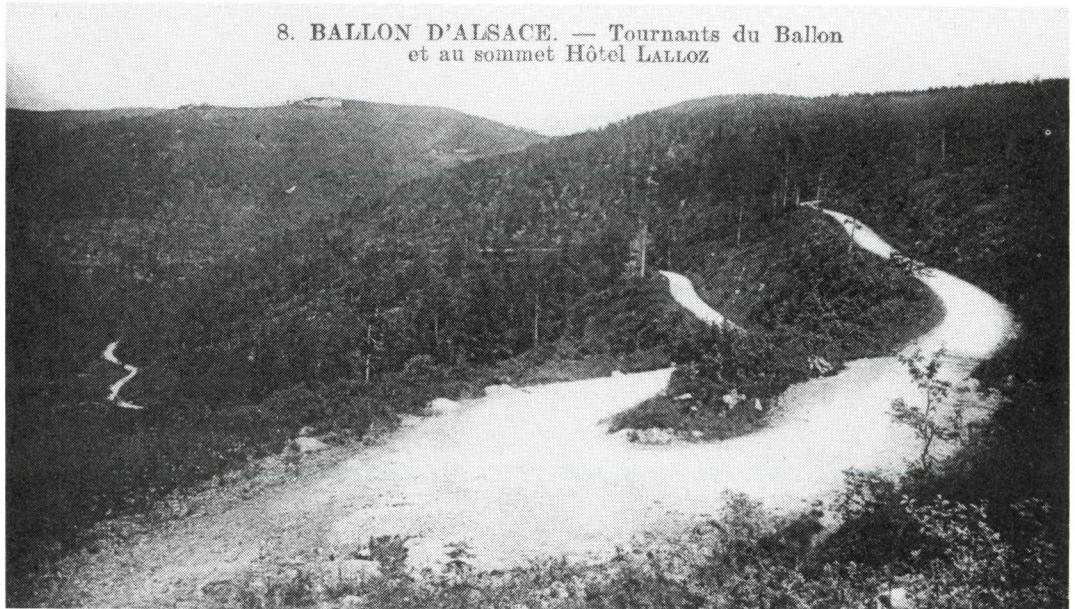
Réalisée à flanc de montagne, en de nombreux lacets, la route Louis XV culmine à 1.122 m. Les travaux ont duré une vingtaine d'années.

droits singuliers que devaient **acquitter les Juifs** à l'entrée des villes. Dans les pays appartenant à la famille de Mazarin (Belfort, Delle, Ferrette, etc...), on leur accordait chaque année, un billet de franchise, sur un papier qui changeait de couleur et détaillait l'état-civil de chacun : nom, prénom, surnom, taille, âge, poil et demeure. Obligation leur était faite de présenter ce papier aux bureaux où ils passaient. En janvier 1784, le Roi supprima cette mesure vexatoire, qui assimilait ces habitants à des animaux. Ainsi, avant la Révolution, tout Juif qui cheminait dans la seigneurie de Montbéliard, devait payer un droit de circulation de huit sols six deniers ; pour traverser le grand pont de la ville, trente six deniers et on marquait son chapeau de deux barres à la craie. Même droit était perçu au pont de Lepuix. Et pour passer d'une province à l'autre, il en coûtait trente sols tournois, la même taxe qu'un âne ! Cependant, une

exemption fut consentie à l'occasion du mariage de Paul 1^{er} avec une princesse de Montbéliard qui devint la mère d'Alexandre 1^{er}. D'énormes voitures chargées de bonbons venant de Verdun, acquittèrent des droits fort élevés...

... **Notre route avait, autrefois, une très grande importance**, étant la seule voie de communication entre l'Alsace et la Lorraine, les autres routes qui franchissent les Vosges sont, en effet, de dates plus récentes. **La circulation y était très active en été, car tous les sels** que la France vendait à la Suisse, passaient par le Ballon. Aujourd'hui, d'autres voies beaucoup plus directes sont infiniment plus pratiques... Il faut rappeler aussi que la rude montée du Ballon depuis St Maurice au sommet, requérait pour son parcours de onze km, un attelage de deux puissants perchérons. Pour

8. BALLON D'ALSACE. — Tournants du Ballon et au sommet Hôtel LALLOZ



Un des impressionnants virages en épingle à cheveux, restant à franchir pour atteindre le sommet du col.

le transport des plus lourdes marchandises, particulièrement bûches de bois et dangereuses grumes, on utilisait de pesants chariots tirés par de robustes paires de boeufs bien encornés, cheminant lentement, au rythme balancé de leurs jougs irrésistibles».

**LE
CHATEAU
DU
ROSEMONT
LES RUINES**



Édition Emile Marlin
Charretiers au sommet de la Route du Ballon d'Alsace

A Hue ! et à Dia !

«Au-dessus d'un rocher qui surplombe à pic la vallée de la Rosemontoise, se dressent les ruines d'un ancien château. La tradition prétend qu'il fut habité et qu'une route partant de Vescemont côtoyait la montagne, par une pente douce, arrivant au château et que ce qu'il en reste aujourd'hui ne peut plus donner l'idée des constructions qui l'entouraient autrefois. La copie d'un ancien titre réglant les droits d'usage des habitants dans les forêts, et les obligations envers le seigneur, a été produite dans le procès en «cantonement» des communes... dont un article porte textuellement que les habitants sont tenus de monter la garde au château, les oblige d'y livrer annuellement la dîme... Quant à la date de la construction ? La première mention du manoir apparaît dans l'acte de partage établi à Altkirch le 26 août 1347 entre les quatre filles de Jeanne de Montbéliard... Mais la nature des ruines, la grossièreté des matériaux, le ciment employé annoncent une haute antiquité au temps du Moyen-âge, alors que les seigneurs édifiaient leurs demeures comme des vautours, à l'abri des atteintes humaines. Quant à la destruction, on peut supposer qu'elle remonte à la guerre des Gueux ou à l'invasion suédoise».

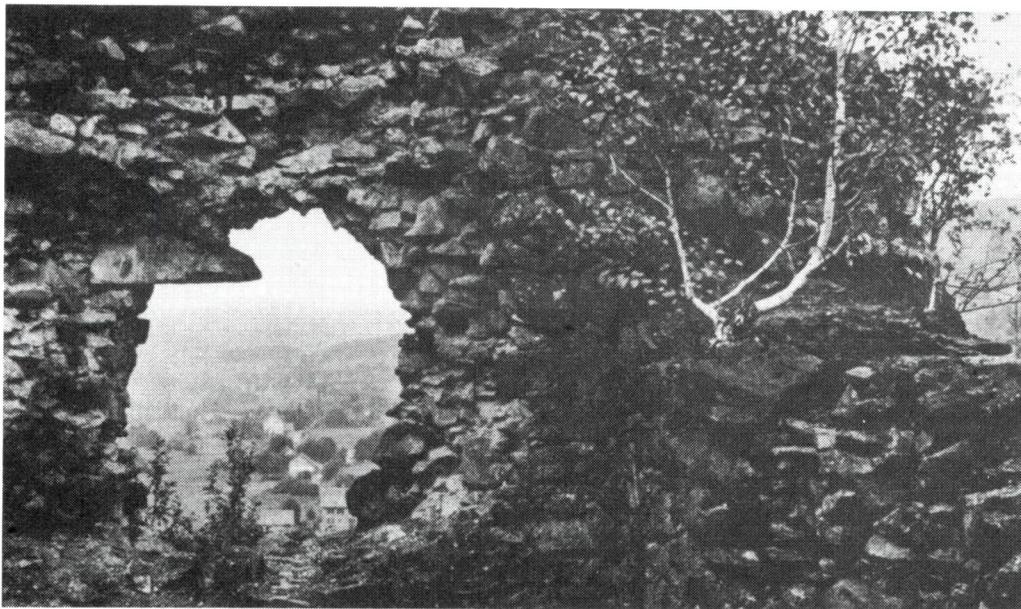
«Parmi les documents intéressants les ruines du château et les mémoires en usage dans la seigneurie du Rosemont, notons particulièrement : la livre bâloise se divise en 20 sols et le SOL en 12 deniers. Un papier du 27 avril 1599 fixe les amendes de celui qui vole du bois vert dans la forêt, sur pied : 25 sols pour le seigneur, 15 pour le forestier, 20 pour la partie. Pour le bois mort sur pied, le voleur paiera un peu moins ; mais celui qui opérera de nuit, sera châtié doublement. Le forestier a le droit d'aller inspecter le bois qui se trouve dans chaque maison... La Justice de Rosemont est estimée supérieure aux autres, celle de Rougegoutte étant justice de basse-jurisdiction... Cette justice doit être composée d'un lieutenant résidant dans Rosemont assisté de Neuf juges ayant pouvoir de connaître toutes causes tant civiles que criminelles... Si quelque malfaiteur doit être mis à la torture pour l'interroger, cela doit se faire en la présence du lieutenant et de tous les juges ou la majeure partie de ceux-ci, au défaut de quoi, ceci n'étant ainsi



Au pied des ruines du château du Rosemont, serpente la Rosemontoise peuplée de truites frétilantes.

observé, les juges ne seraient pas obligés de donner sanction... Les juges pourront faire tenir le malfaiteur par devant eux, quantes fois bon leur semblera et celui qui ne voudrait pas se confesser, le bourreau aura le droit de l'élargir, mais non pas jusqu'à la mort. La sentence devra être prononcée au lieu accoutumé et lue hautement et intelligiblement avec la confession du délinquant, afin que chacun la puisse entendre et comprendre... La sentence

étant donnée, il est au pouvoir et plaisir de Sa Majesté ou à son Conseil de l'adoucir ou faire grâce au délinquant... Si quelqu'un a forfait la vie dont la mort doit s'en suivre et au cas où celui-ci n'aurait pas d'héritier légitime, ses biens seront confisqués pour le seigneur. Néanmoins, les biens que sa femme aura apportés avec elle, et ceux qu'elle aura hérités de son côté, retourneront à la dite femme...».



Tel un impressionnant Oeil-de-Boeuf qui scrute l'horizon du haut d'un rempart millénaire !

VIE ÉCONOMIQUE

«Encadré dans les derniers contreforts des Vosges, Giromagny semble s'être éloigné de la montagne, comme la rivière la Savoureuse qui la traverse, avant de s'allonger et de s'étirer vers le sud. Ainsi protégé tout à la fois des côtés alsacien, vosgien et haut-saônois, le bourg a recueilli un mélange des races qui ont traversé la trouée de Belfort lors des Grandes Invasions. La plus ancienne souche paraît être constituée par les Allemands et les Autrichiens qui, avant 1648 (traités de Westphalie), exploitaient les mines du pays... Depuis, la population s'adjoignit par brassage, Francs-Comtois, Alsaciens et Vosgiens. Et vers 1900, on vit une colonie d'Italiens prendre de plus en plus d'importance...».

● TOURISME.

«De par sa situation privilégiée dans une région pittoresque (Ballon d'Alsace, vallée de la Savoureuse, nombreuses cascades), Giromagny à l'air pur était appelé à devenir un centre remarquable de Tourisme. De nombreux hôtels-restaurants jalonnent, en effet, la route du sommet, offrant le vivre et le couvert appréciés chaque année, par quantité de touristes. Le **Paradis des Loups**, avec son magnifique parc, a fait de Giromagny un centre gastronomique renommé dans toute la région. En hiver, les pentes du fort, du Ballon d'Alsace, et du Baerenkopf sont les lieux de prédilection des amateurs de ski et de luge...».



La cascade du Rummel (835 m) ou grande chute de la Savoureuse.

• HOUILLE BLANCHE.

«Le cours torrentueux et puissant de sa rivière a incité des industriels à s'installer dans la vallée qui dispensait la force motrice nécessaire à la marche de leurs turbines. En été, la Savoureuse ne fournissant pas assez d'eau, on fit construire des canaux (du Moulin, de la Fonderie) qui allaient chercher l'eau plus haut et même on creusait des réservoirs artificiels, tels l'étang du Petit-Haut et celui des Roseaux dont l'environnement planté de pins, sapins, épicéas, hêtres et chênes, constitue un enchantement en toute saison. Les forêts que traversent de petits torrents, ont d'autre part, attiré des scieries sur leurs cours et une usine de produits chimiques à Bellevue, proche de Giromagny, qui distille le bois...».

• AGRICULTURE.

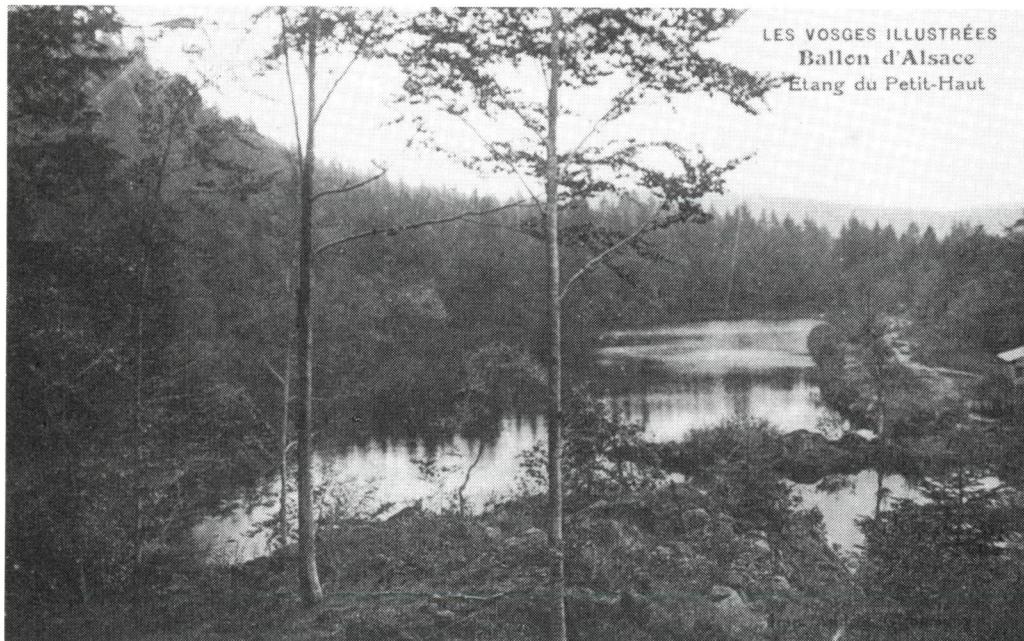
«Le sol est pauvre qui manque de calcaire et d'argile. Le grès rouge permien domine avec lequel est construite l'église. Une carrière en exploitation se trouve dans la colline du fort... La pomme de terre, cultivée partout et par tous, constitue l'élément essentiel de la nourriture paysanne. Choux et betteraves produisent passablement. L'élevage pratiqué, autrefois avec une certaine réussite, a considérablement régressé depuis l'abandon de la pittoresque transhumance... La commune de Giromagny ne compte aujourd'hui (1928) que 415 têtes de bétail...».

• INDUSTRIES.

«Au milieu du 19^e siècle, les **anciennes machines à tisser et filer à bras** ont été remplacées progressivement par l'industrie textile moderne. En 1820, M. Boigeol-Japy de Beaucourt s'établit à Giromagny dans l'usine du Brûlé, actionnée par une turbine. Plus tard, il construit les fabriques du Moulin, de la Fonderie, du Pont à Lepuix et de la Papeterie à Malvaux. Les familles Boigeol et Warnod de Niederbruck forment alors une société commune. Mais à la suite d'un différend, M. Boigeol fait bâtir à son compte l'usine des Grands-Champs. M. Warnod construit à son tour puis vend ses usines à une société dont il reste le directeur.



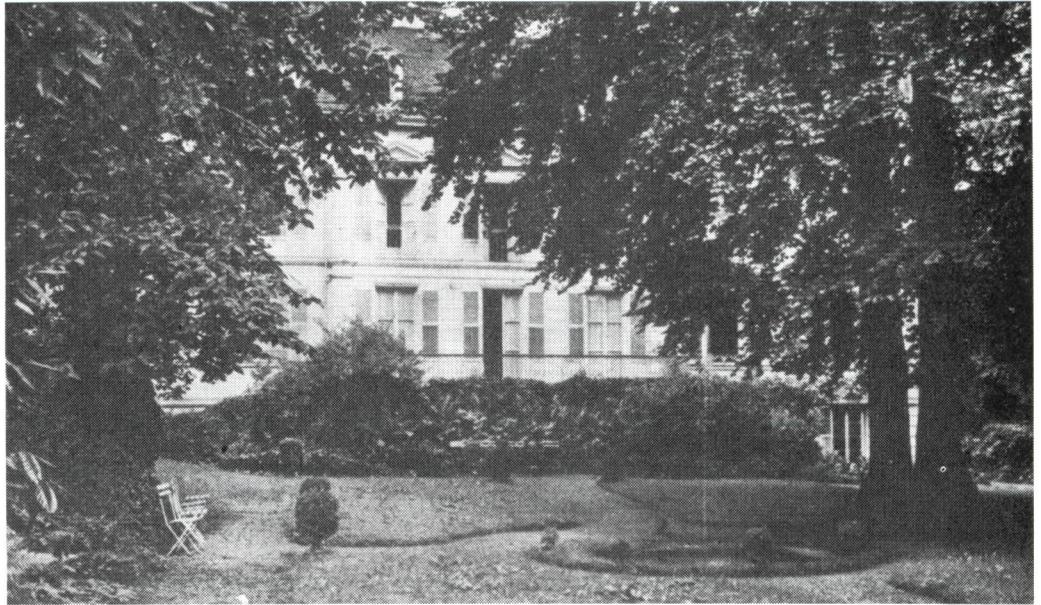
Le Saut de la Truite.



Charmant étang artificiel (du Petit-Haut) bordé de roseaux, dans un cadre sylvestre.

HOSTELLERIE DU PARADIS DES LOUPS (La Terrasse).

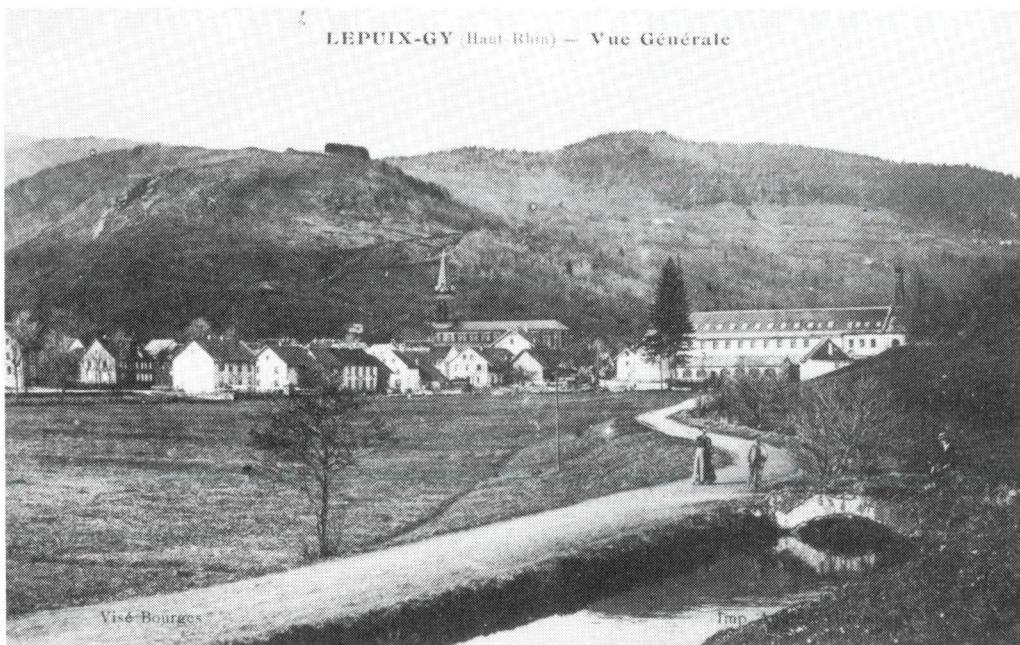
Rendez-vous élégant du «gratin» gastronomique «dans le vent», dont le renom rayonne bien au-delà des frontières régionales.



A sa mort, M. Portia prend la direction de la SOCIÉTÉ des Etablissements TEXTILES de Giromagny. M. Boigeol poursuit seul, cependant que son fils fera construire la filature des Prés Heyds. A l'époque, le coton est importé d'Amérique exclusivement, par balles pressées de 250 kg au rythme mensuel de 300 à 400 b. Toutes les opérations, de la manutention à la mise sur broches du fil continu destiné au tissage, sont exécutées sur place. L'application de cette technique assez compliquée (filature et tissage) se concrétise à la sortie des métiers (un ouvrier peut en conduire douze) par des km de calicot, de finette, de satin en tous genres, serviettes, toile, mouchoirs... Ces établissements disposent de 45.000 broches de filature et 1.050 métiers à tisser qui fabriquent de 96.000 à 100.000 pièces et un million de kg de fil annuellement. Toutes les usines de

M. Boigeol marchent à l'électricité, celle de la Fonderie nécessitant 400 H.P. d'énergie... Les ouvriers des usines Boigeol sont logés dans douze cités et plusieurs autres maisons. Ceux des Etablissements Textiles habitent dans 6 cités dans les mêmes conditions...».

«...Parmi les autres industries, citons : l'usine de serrures de M. Zeller ; de limes de M. Zimmermann ; la fabrique de moellons de M. Girard. On exploite de nombreuses carrières, la plus active étant celle de M. Canal. La scierie Dreyfus qui marche à la vapeur, livre poutres, planches et lattes ; c'est une des plus importantes de la région... Enfin, l'usine de produits chimiques de Bellevue occupe une place particulière dans l'industrie locale. Bâtie en 1819 par M. Charles Kestner, hors de la ville pour éviter la propa-



Dans le fond de la vallée, plusieurs usines textiles florissantes.



Remarquons la « Tenue » et l'allure... assurée des skieurs vosgiens.

gation des mauvaises odeurs, elle pratique la distillation du bois dans cinq cornues contenant six stères, qui livrent un gaz combustible, du charbon de bois, de l'acide pyroligneux brut, du goudron, de l'huile de créosote, de la poix, laquelle malaxée avec de la sciure de bois, donne d'excellents agglomérés pour le chauffage, et tels autres composés chimiques utilisés en teinturerie, dénaturation des alcools, etc... Ces diverses manipulations emploient une quarantaine d'ouvriers qualifiés...».

Nous interrompons, ici, non sans regrets, la relation partielle des NOTES HISTORIQUES & ÉCONOMIQUES de notre camarade, cependant que tant de reflets évocateurs (2) envahissent le souvenir de cette période d'entre deux guerres, vécue intensément avec les yeux fidèles de notre Jeunesse... Mais pour terminer sereinement, sourions au rappel de ces Informations anecdotiques de « Dernière heure », transcrites le 18 septembre 1928 :

«La PECHE. La Savoureuse, pourtant assez riche en truites, est empoisonnée trop fréquemment hélas ! malgré



Dans le fourmillement des amateurs de neige, quelques dossards prêts à l'épreuve, sous l'oeil curieux de très rares promeneuses douillettement « chapeautées ».

(2) «Etablissement du Tiers Ordre — L'ostensoir en or de l'église — La Terreur — Les Invasions — La Roche du Sarazin — La Pierre Ecrite — Droits et coutumes — Hommes marquants — Police et Voirie — Voies de communication — Organisation municipale»...



Paisible sinon lascive, sautille la Cascade de la Cuvotte.

une surveillance active. Une société de pêche s'est constituée qui remet constamment des alevins dans le cours de la rivière».

«**La CHASSE.** Autrefois, on chassait encore le sanglier, le cerf, le chevreuil. Aujourd'hui, le gibier a disparu. Cette année, pour l'ouverture, DEUX lièvres ont été tués pour l'ensemble de tous les chasseurs du pays».

«**L'ARMÉE.** Les importantes casernes bâties en 1913 à Giromagny abritent actuellement le Dépôt du 53^e B.M.I., soit une soixantaine d'hommes qui doivent partir le 1^{er} novembre. Cette unité sera remplacée prochainement par un bataillon du 35^e R.I. de Belfort, désigné par décision ministérielle du 1^{er} septembre 1928»...

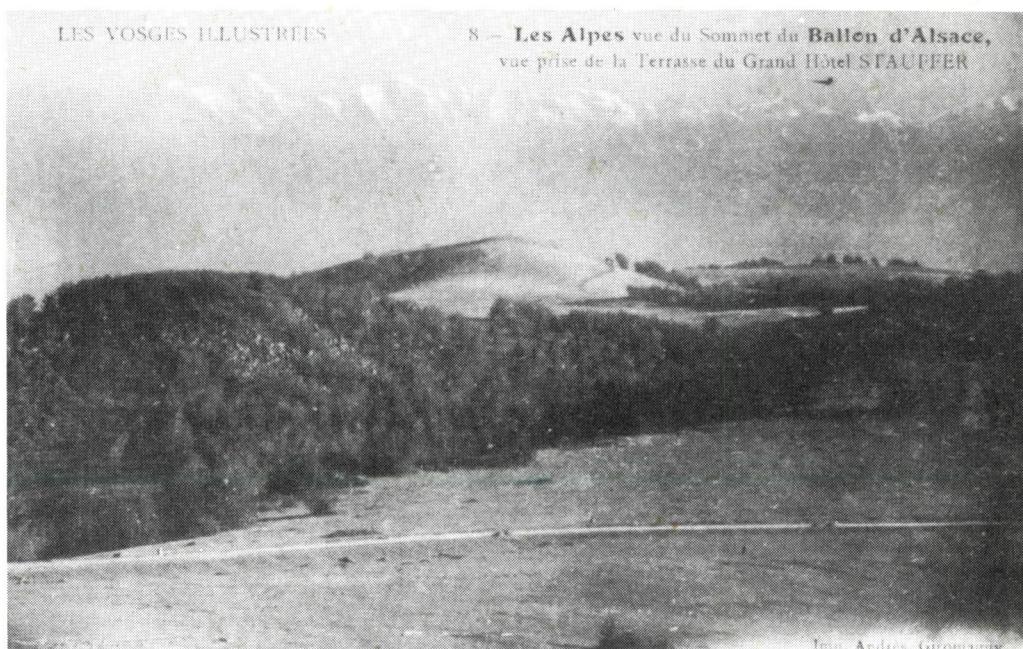
L'AVENIR

En conclusion de sa longue étude tous azimuts sur Giromagny, Paul FOUSSARD, enfant du pays, terminait par ce paragraphe qui prête un tantinet à sourire : «**Quant à son avenir, c'est par la technique industrielle que Giromagny est appelé à devenir important. Par le nombre des torrents, la puissance de leur courant, la simple et paisible cité peut se développer rapidement pour constituer un Centre privilégié de force électro-motrice.**

Prophétie ou anticipation en 1928 ! Réalité d'aujourd'hui en 1984 !

Ainsi, une fois de plus, en dépit du temps qui... passe, le poète a toujours raison de constater :

*« Rien ne s'efface. Tout survit.
Hier à demain vient se coudre ;
Le chemin garde dans sa poudre
Le pas de ceux qui l'ont suivi ».*



A l'horizon, on discerne la chaîne enneigée des Alpes. Magnifique vue, rarement saisie depuis la terrasse du Grand Hôtel Stauffer.

Imp. Andrieu, Giromagny